



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale le **lundi, 16 septembre 2024, à 18h30**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion – Règlement 411-2024 modifiant le règlement 401-2023 sur les tarifs 2024
5. Demande de modification au schéma de la MRC – Mesures d'assouplissement en lien avec les normes de lotissement pour les rues desservies en bordure des cours d'eau
6. Offre de services – WSP – Accompagnement surveillance travaux 23^e Rue et rue Dumas
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 13^e jour du mois de septembre 2024.



Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le treizième jour du mois de septembre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de septembre 2024



Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière